



## Insultes de la part de mon employé

Par **claudine**, le **31/07/2012** à **09:40**

Bonjour,  
URGENT,

Je suis l'employeur d'un jeune DAMIEN, qui envoie des sms à sa collègue AURELIE dans lesquels il me traite de LADY GAGA, DE MONGOLE, .....

LAETICIA la copine de DAMIEN envoie elle aussi à AURELIE du genre C'EST UNE GARCE 7 FEMME.

L'employée AURELIE qui a reçu ces sms me les a montrés et me les a envoyés sur mon portable.

Elle est écoeurée de recevoir ça sur moi, de son collègue.

Je veux savoir si, avec la preuve de ces sms, je peux me permettre de porter plainte contre mon employé DAMIEN et sa copine LAETICIA pour insultes.

si oui, qu'est ce que ça peut leur coûter.

je pourrais faire en sorte de faire cesser ce manège avec votre réponse.

Merci d'avance.

Par **citoyenalpha**, le **04/08/2012** à **16:28**

Bonjour

convoquez l'employé par lettre remise contre signature. §Vous trouverez des modèles de lettre sur de nombreux sites.

Demandez lui d'expliquer ces textos.

Restez calme, posez dans votre discours et surtout écoutez. Agissez en tant qu'employeur.

une fois ses explications recueillies asseyez votre autorité en expliquant que ces propos peuvent être qualifiés d'injurieux et qu'en conséquence ils encourent des sanctions civiles pouvant mener au licenciement sans aucune indemnités et pénales.

Rajoutez que vous vous laissez le temps de la réflexion pour déterminer quelle suite donnée à l'affaire et que vous reviendrez assurément vers lui pour lui faire part de votre décision.

3 semaines plus tard (ce qui devrait le faire cogiter) convoquez l'employé avant la fin de son service

Expliquez verbalement que son attitude si elle devait se reproduire entraînerait un licenciement pour faute grave et que vous attendez de sa part comme de chaque employé un comportement respectueux et responsable

remettez lui contre signature 1 avertissement écrit rappelant les faits.

Restant à votre disposition.